

Une formation pour les internes
de médecine
Université de Bordeaux

Public cible :

- Internes de médecine générale au cours de leur 2^{ème} ou 3^{ème} année de DES. 16 internes/an
- Internes de médecine spécialisée au cours des 4 ou 5 années d'internat

Objectif :

- Concevoir et mettre en œuvre une formation d'au moins 40h pour dispenser l'ETP. Celle-ci doit permettre aux internes formés de pratiquer l'ETP individuelle et/ou collective au cours de leurs consultations ou au sein de programmes autorisés par les ARS.

Organisation pédagogique :

- ***Une formation en présentiel (minimum 15h) :***
 - Internes de médecine de spécialité : 10 x 2h ou 5 demi-journées
 - Internes de médecine générale :
 - 4 séances de tronc commun comprises dans les séances d'enseignement obligatoires du DES et dispensées à tous les internes, elles permettent une sensibilisation à la démarche d'ETP. Elles visent l'acquisition d'une posture éducative.
 - 1 journée de renforcement « optionnel ETP » pour acquérir les compétences pour concevoir et animer les séances ETP
- ***Une formation théorique en travaux individuels guidés (minimum 15h)***
- ***Une formation pratique sur le lieu d'exercice professionnel (stages d'internat) (minimum 50h)***
- ***Une validation de l'acquisition des compétences pour dispenser l'ETP***